

Baccalauréat ès arts par cumul de certificats (7995)
 Baccalauréat ès sciences par cumul de certificats (7996)
 Baccalauréat ès sciences par cumul de certificats (7997)
 Baccalauréat en éducation par cumul de certificats (7998)

Code permanent de l'UQTR

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1. Identification du candidat

Nom de famille légal		Adresse	
Prénom usuel			
Date de naissance		<small>App.-N° municipal</small>	<small>Nom de la rue</small>
Téléphone		<small>Municipalité</small>	
Adresse courriel		<small>Province/pays</small>	<small>Code postal</small>

2. Titre du baccalauréat par cumul de certificats

Baccalauréat ès arts par cumul de certificats (7995) <small>Bachelier (ère) ès arts, B. A.</small>	Minimum de 60 crédits en art, sciences administratives, humaines ou sociales*
Bacc. ès sciences par cumul de certificats (7996) <small>Bachelier (ère) ès sciences, B. SC.</small>	Minimum de 60 crédits en sciences*
Bacc. ès sciences appliquées par cumul de certificats (7997) <small>Bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.)</small>	Minimum de 60 crédits en sciences*
Bacc. en éducation par cumul de certificats (7998) <small>Bachelier (ère) en éducation, B. Éd.</small>	Minimum de 60 crédits en éducation*

* Voir les autres conditions sur le site officiel de l'UQTR.

3. Renseignements pour fins d'émission du diplôme par cumul de certificats

Afin de diplômé(e) d'un baccalauréat par cumul de certificats, vous devez diplômé(e) de 3 certificats ou de 2 certificats et d'un ensemble de cours tout en ayant 90 crédits ou l'équivalent de 30 cours différents de 3 crédits. Si vous optez pour l'option d'un ensemble de cours, veuillez indiquer le programme 0014 – cours supplémentaires exigés.

<small>Nom des programmes (certificats de 1^{er} cycle ou autres cours)</small>	<small>N° de prog.</small>	<small>Nombre de crédits</small>	<small>Nom de l'institution universitaire</small>	<small>Date d'obtention du diplôme</small>
1-				
2-				
3-				
4-				

Vous devez joindre à votre demande les relevés de notes officiels avec la date d'obtention du diplôme pour tout programme d'études fait dans un autre établissement universitaire.

Commentaires :

4. Exigence du test institutionnel de français

Le candidat doit avoir satisfait à l'exigence du test institutionnel de français. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard (www.uqtr.ca/registraire/reglement.francais).

À obtenir	J'ai répondu à l'exigence suivante : FRA-1001 ou épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme collégial Reconnaissance (réussi dans un autre établissement) FRA-1013 : Français d'appoint II ou FRA-1017 : Grammaire et rédaction (Cours réussi) TIFEQ ou TFI ou TIFEI
------------------	--

Je, soussigné(e), reconnais être soumis(e) à la réglementation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et je m'engage à respecter ses règlements et ses décisions. Je certifie l'authenticité des renseignements fournis.

Signature :

Signature de l'étudiant

Date :

JJ MM AAAA